**VACCIN COQUELUCHE (+ diphtérie et tétanos)**

La coqueluche peut être une maladie très grave chez les jeunes bébés et est potentiellement mortelle.

* Votre bébé sera vacciné contre la coqueluche grâce au schéma de vaccination de base (8 semaines – 12 semaines – 16 semaines) ; pourtant, tant que votre bébé n’a pas reçu le programme complet de vaccination (16 semaines), il risque toujours d’être infecté par la coqueluche.
* Les adolescents et les adultes peuvent attraper la coqueluche et la transmettre, sans le savoir aux nourrissons non-protégés.
* Même si vous avez fait la coqueluche ou si vous êtes vaccinés, la protection contre cette maladie diminue avec le temps.
* Le Conseil Supérieur de la Santé recommande une vaccination de rappel pour les adolescents à l’âge de 14-16 ans mais également pour tous les autres adultes (et donc les parents) en contact régulier avec le bébé durant les 12 premiers mois de vie.
* Le vaccin proposé protège également contre le tétanos et la diphtérie. Ce qui permet de vous mettre en ordre de vaccination par rapport à ces maladies.

**En pratique, dans notre clinique la vaccination de la mère pourra se faire durant son hospitalisation après l’accouchement (0.62 euros) et en même temps le père peut se faire vacciner chez son médecin traitant après avoir acheté le vaccin en pharmacie en bénéficiant d’un remboursement avantageux (ticket modérateur 5.18 euros).**

Les documents nécessaires pour les parents (la prescription et le document de remboursement) seront remplis avec votre accord, après l’accouchement.

N’hésitez pas à contacter votre médecin si vous avez d’autres questions ou des remarques concernant la vaccination contre la coqueluche.